

ACTIVITÉ ET RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2020 DU GROUPE OREGE

Informations financières semestrielles résumées au 30 Juin 2020

(comptes consolidés arrêtés par le conseil d'administration en date du 29 septembre 2020).

Les procédures d'audit par les commissaires aux comptes sont en cours de finalisation.

En K€ - normes IFRS	S1 2020 (30 Juin 2020)	S1 2019 (30 Juin 2019)	Année 2019 (31 Décembre 2019)
Chiffre d'affaires	491	105	935
Charges opérationnelles nettes			
Charges de personnel	-1 904	-2 233	-3 814
Autres charges d'exploitation	-1 689	-2 475	-4 615
Dotations aux amortissements et provisions	-307	-340	-835
Total des charges opérationnelles nettes	-3 900	-5 048	-9 264
Résultat opérationnel	-3 409	-4 943	-8 329
Résultat financier	-648	-1 573	-1 859
Impôts société	0	0	0
Résultat net	-4 059	-6 516	-10 188

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2020 s'élève à 491 K€ contre 105 K€ au premier semestre 2019.

Charges

La réduction des charges d'exploitation résulte principalement d'un effort continu de maîtrise des coûts et d'optimisation de l'organisation ainsi que des mesures prises au printemps 2020 :

- Baisse de 20% du salaire d'une dizaine de managers (France, USA, UK) à compter du mois d'avril et jusqu'à la fin de l'année 2020, avec clause de retour à meilleure fortune une fois l'EBITDA d'Orège positif.
- Mise en œuvre du dispositif de chômage partiel pour une partie des effectifs Orège en France et en Grande-Bretagne.
- Réduction significative des autres coûts et dépenses de fonctionnement : arrêt de certains prestataires (notamment au bureau d'études et pour l'exécution de projets en Allemagne) et consultants (essentiellement pour le développement commercial), renégociation des baux immobiliers, assurances, etc. ...

Financement et Trésorerie

Au 30 juin 2020, Orège disposait de 179 K€ de liquidités (237 K€ au 31 décembre 2019) et un solde non-tiré d'avance en compte courant d'actionnaire garanti par Eren Industries de 1 352 K€.

En juillet 2020, Orège a encaissé 567 K€ au titre de la mobilisation accélérée de son crédit d'impôt recherche 2019 (CIR) et en septembre, Eren Industries a accordé à la société 1 500 K€ supplémentaires d'avance en compte courant, ce qui permettra au Groupe Orège de couvrir l'intégralité des besoins en financement jusqu'au 30 juin 2021.

Par ailleurs, une réduction de 5% à 2,5% du taux d'intérêt sur le solde du compte courant d'actionnaire a été proposée par Eren Industries à partir du deuxième trimestre 2020 dans le contexte de la crise Covid 19. Cette réduction sera prorogée jusqu'à la fin de l'année 2020.

Point sur activité

Au cours de l'été Orège a repris l'exécution de 10 projets sur 16 contrats engagés au fur et à mesure de la réouverture des frontières, ainsi qu'en fonction des possibilités de déplacements aériens et de l'obtention des autorisations de reprise d'exécution par nos clients.

Sur les 6 restants, 3 projets devraient reprendre en exécution d'ici fin 2020, les 3 autres devront vraisemblablement attendre début 2021.

Perspectives

- Les efforts de réduction des coûts seront poursuivis jusqu'à fin 2020 afin d'améliorer notre résultat opérationnel.
- Le chiffre d'affaires attendu pour 2020 ne devrait pas dépasser 2,5 M€.
- Au cours de l'été, nous avons observé un redémarrage des activités en Grande Bretagne. Les Water Companies ayant, pour la majorité d'entre elles, désormais validé leur plan quinquennal 2020-2025 avec le régulateur OFWAT, elles sont libres d'engager de nouveaux budgets d'investissement. Ainsi en date du 23 septembre 2020, Orège a enregistré la seconde commande d'une solution SLG par Scottish Water (Communiqué de presse détaillé à venir).
L'équipe Orège UK, procède actuellement à des opérations de qualification de projets par le biais de visites de sites avec plusieurs Water Companies.
- Une reprise de l'activité a également été constatée aux Etats-Unis, où une seconde vente vient d'être confirmée auprès de notre client GCUA (Communiqué de presse détaillé à venir).

Des compléments d'informations sur ce point d'activité ainsi que sur la mise en œuvre de notre partenariat avec Alfa Laval feront l'objet d'une réunion d'informations Sfaf, le 3 novembre 2020.

Autres informations :

Le rapport semestriel sera mis en ligne sur le site internet de la société (www.orege.com) dans sa version française à partir du 6 Octobre 2020.

Orège est cotée sur le Marché Réglementé d'Euronext – Paris depuis le 5 Juillet 2013 - ISIN FR0010609206 - OREGE.

Contact Orège : Informations Financières – George Gonsalves

George.gonsalves@orege.com - mob : +33 6 08 03 50 72